

bz
p.B.22.71.8.

dodis.ch/57969

a l'ambassade de l'etat
de qatar en suisse
p a r i s

ORIGINAL an D
Kopie an: (S. Müller)

bern 22.12.81 16h55 -t-

le departement federal des affaires etrangeres a l'honneur d'accuser reception de la communication de l'ambassade du 21.12.1981 relative a l'erreur que le departement aurait commise en placant s.e. l'ambassadeur de l'etat de qatar a cote de s.e. l'ambassadeur d'israel pour la presentation des voeux de nouvel an 1982. comme l'ambassade pourra s'en convaincre d'apres la liste diplomatique de berne, ce placement resulte non pas d'une erreur mais bien du strict respect de l'ordre de preasance des chefs de mission a berne. le protocole du departement s'efforcera neanmoins de trouver une solution pratique tenant compte de l'objection formulee par l'ambassade.

le departement saisit cette occasion de renouveler a l'ambassade l'assurance de sa haute consideration.

le chef du protocole
kaufmann

copie envoyee a: - kh
- ee
- bz.



BZ

Berne, le 22 décembre 1981

T é l e x(Mr. Sâbe 2 Suisse
21/22.12)

A l'Ambassade de l'Etat de Qatar en Suisse
Paris

max

Le Département fédéral des affaires étrangères a l'honneur d'accuser réception de la communication de l'Ambassade du 21.12.1981 relative à l'erreur que le Département aurait commise en plaçant S.E. l'Ambassadeur de l'Etat de Qatar à côté de S.E. l'Ambassadeur d'Israël pour la présentation des voeux de nouvel an 1982. Comme l'Ambassade pourra s'en convaincre d'après la liste diplomatique de Berne, ce placement résulte non pas d'une erreur mais bien du strict respect de l'ordre de préséance des chefs de mission à Berne. Le Protocole du Département s'efforcera néanmoins de trouver une solution pratique tenant compte de l'objection formulée par l'Ambassade. Le Département saisit cette occasion de renouveler à l'Ambassade l'assurance de sa haute considération.

Le chef du Protocole

Kaufmann

affetra

Copies: - KH
- EE
- BZ

Kaufmann